

Choix M2 Droit notarial

Par **juris22**, le **06/07/2017** à **23:37**

Bonsoir !

Etudiant nancéien, je suis actuellement dans une cruelle situation de dilemme. Désirant devenir notaire, ayant validé un M1 de Droit privé, j'ai naturellement candidaté dans plusieurs M2 de Droit notarial.

J'hésite aujourd'hui entre 3 de ces M2 dans lesquels je suis admis. Il s'agit des Masters 2 Droit notarial de Lyon III (parcours européen et international), Strasbourg, et Paris II Panthéon Assas.

Chacun de ces M2 présente quantité d'avantages pour moi :

- Lyon III m'offrirait un parcours atypique car il propose une spécialisation originale en droit notarial international et européen, unique en France et utile pour l'avenir de la profession.
- Strasbourg me permettrait de me créer un réseau afin d'exercer par la suite en Alsace, l'installation dans cette région étant plus aisée de par le système de liste d'attente une fois le concours de droit local obtenu.
- Panthéon Assas m'ouvrirait quantité de portes pour la préparation du DSN en facilitant, de par sa renommée, ma recherche de stage en Etude.

Que feriez-vous à ma place ?

Tous vos conseils (éventuellement en tant qu'anciens étudiants de ces formations) et avis (sur ces M2, leur renommée, leur qualité, leurs débouchés, avantages/inconvénients) sont bons à prendre et me seraient très éclairants.

Merci beaucoup !
Bonne soirée à tous

Par **Labella**, le **17/07/2018** à **16:36**

Bonjour,

Ton post date, mais je suis intéressée par ce post et j'aimerais savoir ce que tu as fais au final?

Merci bien